



Mon ex décide de tout sur notre fils

Par **Surf00**, le **28/05/2015 à 17:56**

bonjour voilà 4 ans que je suis séparée de mon ex avec qui j ai un fils de 14 ans il n y a pas eu de décision faite par le tribunal rnAu début d un commun accord nous avons décidé que mon fils resterait chez sa mère et que je le prendrai tous les week end et la moitié des vacances scolaires rnHors cet accord n est pas respecté je ne vois que très peu mon fils sa mère lui trouvant toujours des excuses pour ne pas le laisser venir chez moi rnJ ai entame une demande de garde alternee en attendant je reçois des mots de l école me disant que mon fils ne va pas en cours je n ai aucun visuel sur ce qu il fait qd je questionne sa mère elle me répond qu il est normal qu a 14 ans il fasse sa vie rnQue puis je faire en attendant que la justice s en mêle rnMerci beaucoup

Par **cocotte1003**, le **28/05/2015 à 18:02**

Bonjour, vous pouvez demander à l'école les absences de votre fils, ses notes et aussi prendre rendez vous avec son prof principal. Vous pouvez aussi demander par LRAR à votre ex ce qui se passe ceci pour avoir une preuve pour le tribunal, cordialement